

Bataille lancée contre la renouée du Japon

Sur les bassins versants de nos cours d'eau, la lutte contre la renouée du Japon relève d'un enjeu écologique majeur, dans une perspective de conservation de la biodiversité. Roannaise de l'Eau intervient actuellement à Renaison.

Un constat préoccupant

La renouée du Japon s'étend sur la plupart des berges de nos cours d'eau. Grâce à sa forte compétitivité vis-à-vis des autres végétaux, cette plante invasive est très résistante et représente une réelle menace pour la diversité floristique de nos cours d'eau. En effet, une fois installée, cette plante élimine rapidement toutes les autres espèces. Les désagréments induits sont à la fois d'ordre écologique, hydraulique (absence de maintien des berges) et paysager.

Un protocole d'interventions ciblé

L'objectif principal est d'éviter un envahissement massif de la renouée en limitant son extension aux abords de nos rivières. Par ailleurs, la ripisylve (végétation des cours d'eau) doit être reconstituée et diversifiée.

Aujourd'hui, six zones contaminées ont été traitées. Sur ces secteurs, la renouée du Japon a été éliminée et plusieurs plantes locales ont été réimplantées pour amorcer une mise en concurrence : c'est la renaturation. Des interventions complémentaires seront programmées pour s'adapter à une éventuelle repousse de la renouée.



Zone infestée par la renouée



Zone renaturée après travaux

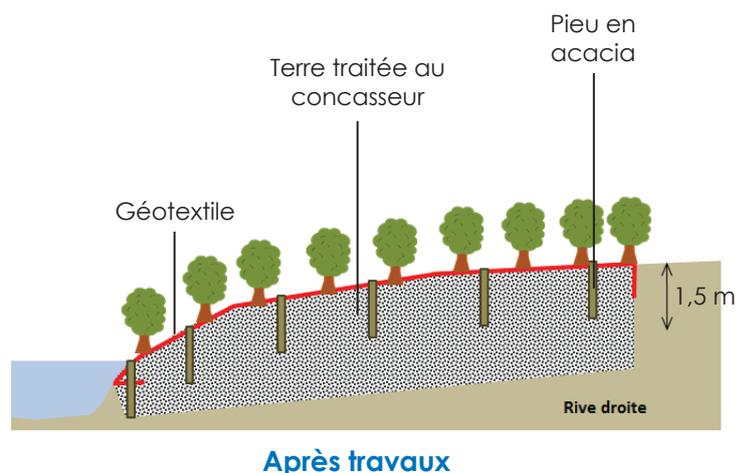
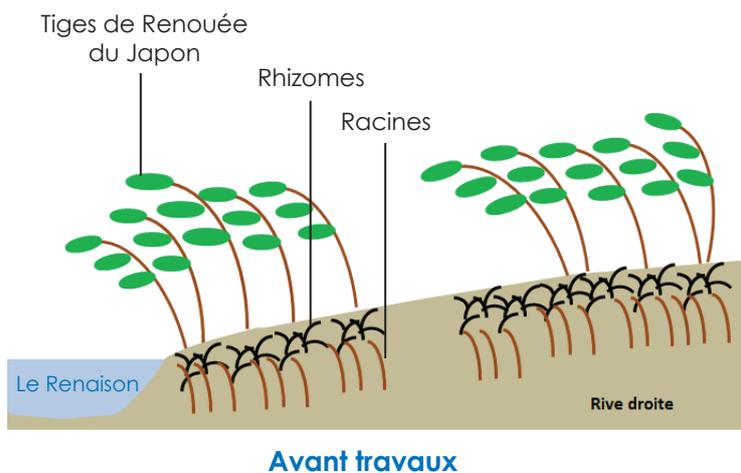
La renaturation en 3 phases

Le chantier de renaturation présente plusieurs phases :

1. **Phase préparatoire** : coupe de la végétation environnante et récolte de branches de saules.
2. **Opération de terrassement** : la terre infestée est tamisée. Les racines de renouée sont évacuées dans un centre de compostage pouvant accueillir ce type de déchet et la terre saine est réutilisée pour la suite du chantier.
3. **Stabilisation des berges** : une technique végétale est employée : c'est un tressage de branches à rejets de saules issus de la phase préparatoire. Des semis et plantations sont réalisés sur une bâche de fibre coco dégradable sur la partie supérieure au tressage afin de faciliter la repousse d'espèces locales.

Après chaque opérations, une gestion régulière est effectuée par nos équipes. Des arrachages manuels sont réalisés à raison de 4 fois par an.

La Frairie à Renaison



Roannaise de l'Eau intervient actuellement sur le chantier de la Frairie à Renaison, infestée par la Renouée du Japon. Les travaux de bucheronnage, de plantations et la mise en œuvre du géotextile sont réalisés par notre équipe espaces végétalisés.

Entreprises intervenantes :

2TPE : Terrassement, concassage des terres et retalutage des berges.

Arbiosite : élagage et abattage d'arbres dangereux.

Montant des travaux :

Nous intervenons pour une eau et un environnement de qualité.

Contact presse :

Cécile RAY : communication@roannaise-de-leau.fr - 04 77 68 95 30
63 rue Jean Jaurès - CS 32315 - 42 313 Roanne Cedex - 04 77 68 54 31

UN PLAN DE LUTTE AMBITIEUX

En 2014, ce sont environ 50 foyers de renouée qui ont été répertoriés. Un foyer peut correspondre à quelques pieds comme à plusieurs dizaines de mètres carrés.

Les 10 foyers les plus importants ont été inscrits au contrat de rivières, situés les plus en amont de nos bassins versants. L'objectif est de limiter leur propagation vers l'aval (via un transport de bouture dans l'eau par exemple).

Depuis deux ans, des campagnes de fauchage, de destruction de la renouée et de renaturation ont été progressivement mises en place pour un investissement de 51600 € TTC.